LA SUPRESSION DES FOIRES AUX SAUVAGINES

Nous voulons balayer des siècles de tradition (la foire date du Moyen Age) au nom de la morale et de la survie des espèces.Jadis, une telle foire pouvait être "acceptable",mais aujourd'hui de nombreuses espèces animales sont en voie de disparition (le Chat sauvage ,pourtant protégé depuis 1979,est un exemple parmi tant d'autres).

Les dames doivent prendre conscience qu'elles portent des peaux de cadavres.En effet,pour confectionner un seul vêtement,il faut trois à cinq tigres,ou dix lynx,ou quatorze castors,ou vingt six à trente six agneaux (Astrakan) ou trente six à soixante cinq visons ou encore quarante chinchillas (pour une veste !....) Et au delà des statistiques il y a les méthodes:les pièges à machoires d'acier les agneaux égorgés et gonflés d'air,les phoques assomés au gourdin les panthères auxquelles on enfonce par l'anus une barre de fer chauffée au rouge.Chiffré en souffrance animale,le prix d' une fourrure devient incalculable !

Le coupon ci dessous est à retourner une fois complété et signé à l'une des deux adresses.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DES ANIMAUX (A.D.S.A.)

Affiliée à la Ligue Française contre la vivisection et contre les expérimentations sur les animaux
Pour la protection des animaux à fourrure
Parrainée par Allain BOUGRAIN-DUBOURG

Président-Fondateur : Frank VIDAL

Siège social : 2, Place du Châtelet
Tél. (85) 48.63.77 71100 CHALON-SUR-SAONE

NATURE et DÉCOUVERTES
Club "Caméra au poing"
Parrainée par Christian ZUBER

Président-Fondateur : Alain CADOT

Siège Social : 82, Rue de la Coudre
Allo : (85) 46.09.91 71100 CHALON-SUR-SAONE

PETITION NATIONALE CONTRE LES FOIRES AUX SAUVAGINES DE CHALON SUR SAONE

Je soussigné (e)
domicilié (e)
Profession :
demande la supression des foires aux sauvagines de Chalon /Saône et la mise en oeuvre rapide d'une réelle politique de contrôle des marchés parallèles.

Signature,